

Neuchâtel, le 18 novembre 2021

Un outil national pour mesurer les progrès du développement durable de la Ville de Neuchâtel

Les habitant-e-s de la capitale cantonale neuchâteloise trient particulièrement bien leurs déchets, jouissent de loyers moins chers qu'ailleurs et bénéficient de dépenses en faveur de la culture et des loisirs parmi les plus hauts de Suisse. Tels sont quelques-uns des résultats du « Cercle indicateurs », un réseau de trois offices fédéraux, 17 cantons et 32 villes que Neuchâtel a rejoint cette année. Ce tableau de bord s'avère indispensable pour analyser et comparer la situation de la Ville, avec ses forces mais surtout ses faiblesses, sur lesquelles le Conseil communal pourra travailler pour construire une politique ambitieuse de développement durable.

Convaincue de la nécessité d'évaluer son action publique au travers d'indicateurs à la fois reconnus et suivis sur le long terme, la Ville de Neuchâtel a intégré le réseau national « Cercle indicateurs » au printemps 2021. Le relevé 2021, qui vient d'être publié* par la Confédération, se fonde sur les données de 2019, ce qui signifie, pour Neuchâtel, le territoire communal d'avant la fusion. « *Celles-ci permettent d'émettre des constats et de dégager de premières tendances que les autorités pourront utiliser dans la mise en œuvre d'une solide stratégie en matière de développement durable* », relève le Conseil communal.

Environnement : Neuchâtel doit retrousses ses manches

Les relevés du Cercle indicateurs reposent sur trois domaines principaux : l'environnement, l'économie et la société. Au niveau de l'environnement, la capitale cantonale se distingue par un taux élevé en matière de collecte séparée : près de 50% contre une moyenne de 39% dans les autres villes participantes. La qualité de l'air s'améliore aussi en ville depuis 15 ans, sans toutefois atteindre une note idéale, qui exigerait de baisser le trafic motorisé et les rejets de chauffage. A noter aussi le récent bond des énergies renouvelables dans le mix électrique : avec 66%, Neuchâtel doit toutefois encore cravacher pour développer son énorme potentiel solaire et pouvoir se comparer

* www.ars.admin.ch/ars/fr/home/medien-und-publikationen/medienmitteilungen/medienmitteilungen-im-dienst.msg-id-85950.html

aux excellents résultats d'autres villes, parfois jusqu'à 100%. Une perspective réjouissante : l'indicateur concernant la qualité de l'eau à la sortie de la station d'épuration est aujourd'hui faible, mais il sera excellent dès la fin des travaux de la future Step en 2025. Enfin parmi les lacunes à combler, la Ville doit se mettre à relever les valeurs de biodiversité et des espaces naturels de valeur sur son territoire.

Une ville attractive

L'économie est le deuxième domaine étudié. On trouve notre capitale cantonale sur le podium en matière d'investissements publics, en troisième position après Frauenfeld et Genève. Neuchâtel s'avère aussi une ville attractive avec des loyers en dessous de la moyenne générale. Sa population est plus qualifiée que la moyenne des villes étudiées, ce qui n'empêche pas le taux de chômage de rester haut, comme dans le reste d'un canton industriel. Les relevés fiscaux, qui n'ont pas pu prendre en compte les derniers effets des réformes des personnes physiques en 2020, placent Neuchâtel en queue de peloton, ce qui laisse espérer un meilleur score dans les prochains relevés.

Havre pour la culture et les loisirs

Enfin, le troisième domaine, la société, confirme la place de Neuchâtel comme un épicentre culturel : la Ville se hisse en effet en quatrième position dans les dépenses publiques pour la culture et les loisirs. Elle se démarque également par les courtes distances séparant les habitations des arrêts de transport public, avec le deuxième rang au niveau national. Du côté de la solidarité, la ville affiche la deuxième plus forte proportion de bénéficiaires à l'aide sociale, au-dessus de la moyenne des villes participantes, à corréliser avec la proportion de contribuables à faibles revenus également supérieur à la moyenne.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Violaine Blétry-de Montmollin, présidente du Conseil communal, 032 717 72 00

Mauro Moruzzi, conseiller communal, chef du Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, 032 717 76 02

